



Lanvaon, le 26 Novembre 2015

Association LANVAON
c/o Yann SOUCHE
Lanvaon
29880 Plouguerneau
lanvaon@plouguerneau.net

COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 NOVEMBRE 2015 SALLE DE L'ARMORICA, PLOUGUERNEAU

Nombre de membres présents : 16
Nombre de membres représentés : 3

Le quorum de 64% des membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Présentation du projet
- Point sur la situation actuelle
- budget
- projets à venir
- le bureau

La séance a débuté à 18h30.

Est désigné président de séance Yann SOUCHE.

Est désignée secrétaire de séance Aurélie BARON

Présentation du projet et de la situation actuelle : (présenté par Yann SOUCHE)

Comme il s'agit de la 1ère assemblée générale et que les adhérents n'ont pas pu découvrir l'intérieur des lieux de Lanvaon puisque les phares et Balises en limitent l'accès pour des raisons de sécurité, il est projeté des photos de Lanvaon en l'état.

Il est rappelé qu'une 1ère AOT serait délivrée par les Phares et Balises pour que les premiers travaux de remise aux normes aient lieu une fois un diagnostic des travaux nécessaires réalisé.

Au 20 novembre 2015, l'association compte 25 adhérents.

L'association a proposé un point d'arrêt à Lanvaon lors de la journée du Patrimoine pour expliquer le rôle et l'histoire de ce bâtiment. La dernière gardienne, Mme Corre, était présente et a accepté de devenir membre d'honneur de l'association. Elle accepte par ailleurs de nous ouvrir ses archives pour que l'association puisse enrichir son fond documentaire.

L'association était présente également cet été sur les marchés de Plouguerneau et Lilia pour informer du projet et vendre des cartes marines.

De premiers devis ont été demandés à un électricien, menuisier pour le changement des huisseries et menuisier pour le changement de l'escalier / réfection des planchers.

Il a été rappelé que la rénovation devra se faire à l'identique pour respecter ce lieu et qu'un accès permanent à la lanterne doit être maintenu pendant les travaux pour en permettre l'accès au technicien de maintenance.

Les projets à venir :

La mairie de Plouguerneau et l'office de tourisme ont sollicité l'association pour participer à Aber 2016 et Phares en fête. Une idée serait de proposer une exposition de peintures réalisées par des artistes locaux a minima, et sur un support original : d'anciennes voiles.

Un des adhérents présents propose en séance des tours de calèche qui s'arrêteraient par Lanvaon.

Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Rapport financier

Présenté par Yann SOUCHE

L'association n'existant officiellement que depuis l'été 2015, peu d'actions ont pour le moment été menées.

Néanmoins les adhésions et la vente de cartes des îles et ilots (secteur Aber Wrach > Ile Vierge) a permis un bénéfice de 670,14€.

Des personnes se sont manifestées pour verser des dons si l'association bénéficiait d'avantage fiscal. Une demande de rescrit fiscal a donc été adressée au service des impôts. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Compte-tenu du montant des travaux déjà estimés par les devis reçus, des dossiers de demandes de subvention vont être à réaliser dès le début d'année 2016.

M Yannig Bigouin de la mairie, présent à lors de cette assemblée générale, nous conseille de nous rapprocher de l'Agence de développement au Folgoët pour avoir des conseils. Il nous informe également que l'association Cezon de Landeda a déposé un dossier de demande de subvention très bien constitué auprès de la Région. Il serait donc intéressant de se rapprocher de ces deux structures.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.

Affectation du résultat

Il est proposé d'affecter le résultat positif au fonctionnement général de l'association.

Ce point est approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Montant de la cotisation

La cotisation pour l'année 2016 était incluse dans celle de 2015, vu la date de création de l'association. Elle est d'un montant de 5 (cinq) euros.

L'association venant d'être créée, les membres actuels du bureau se présentent. Il n'est pas nécessaire en soit de procéder au renouvellement d'une partie du bureau mais il est proposé aux personnes présentes de se manifester si elles veulent intégrer le bureau et appuyer le trésorier ou secrétaire.

Mme Cathy Le Roux indique qu'elle propose un appui au bureau notamment pour les dossiers de demande de subvention.

Le bureau est donc constitué de :

Yann SOUCHE, Président

Alain Le GALL, Trésorier,

Aurélie BARON, secrétaire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Signature du président

SOUCHE Yann

Signature de la secrétaire

BARON Aurélie